

## Consultation publique de la CRE relative à la mise à jour des tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz au 1er avril 2014

15 novembre 2013

**Question 1 :** Etes-vous favorable au maintien des tarifs des PITS en zones GRTgaz et à la baisse de ceux du PITS en zone TIGF ? Quel facteur entre les tarifs du PITS en zone TIGF et ceux du PITS en zone GRTgaz Sud vous paraît le plus adéquat ?

La mise en œuvre de termes tarifaires faibles à très faibles est en ligne avec les futures règles européennes. Les tarifs doivent aussi refléter la réalité économique.

**Question 2 :** Considérez-vous nécessaire d'harmoniser la structure tarifaire aux PITS entre les réseaux de GRTgaz (tarif d'entrée supérieur au tarif de sortie) et de TIGF (tarif de sortie supérieur au tarif d'entrée) ? Si oui, dans quel sens ?

L'AFG est favorable à l'alignement des structures tarifaires car l'harmonisation des règles contribue à la simplification des procédures et facilite l'utilisation des produits de stockage en période de pointe. La formule retenue doit être en ligne avec la situation européenne et ne doit pas entraîner de surcoût dans les tarifs.

**Question 3 :** Etes-vous favorable à la proposition de la CRE de maintenir le tarif en euros courants à la liaison Nord-Sud au 1er avril 2014 ?

Le maintien du tarif en euros courant reflètera-t-il la réalité des coûts lorsque les capacités seront commercialisées aux enchères (avec notamment l'affermissement de 40 GWh /j de capacités)?

**Question 4 :** Etes-vous favorable au maintien des tarifs d'entrée et du coût du transit sur le réseau français ? Préférez-vous un maintien en euros courants ou en euros constants ?

L'attractivité et la compétitivité du marché français sont prioritaires. Les tarifs d'entrée et le coût du transit doivent y contribuer en cohérence avec l'optimisation du système gazier.

**Question 5 :** Etes-vous favorable à la tarification du produit trimestriel à un tiers du produit annuel lorsque l'interconnexion n'est pas congestionnée ? Etes-vous favorable à la tarification du produit trimestriel à un quart du produit annuel lorsque l'interconnexion est congestionnée ?

L'AFG est favorable à la mise en place de règles tarifaires simples. La tarification du produit trimestriel devrait faire l'objet d'une analyse quant à ses implications.

**Question 6 :** Etes-vous favorable à la proposition de la CRE de redistribuer sans délai les excédents de recettes d'enchères aux expéditeurs livrant des clients finals au prorata des volumes livrés ? Etes-vous favorable à l'application de ce principe pour la redistribution des excédents aux interconnexions dans le Nord de la France et à l'interface avec l'Espagne ?

Les modalités de redistribution par les GRT des excédents des recettes des enchères doivent engendrer le moins de frais de gestion possible. La redistribution des excédents aux expéditeurs présente l'avantage d'être une solution opérationnellement simple.

**Question 7 :** Etes-vous favorable à la proposition de la CRE de réduire à 0 le prix du service de flexibilité intra-journalière dès le 1er avril 2014 ?

RAS

**Question 8 :** Etes-vous favorable à la proposition de la CRE d'appliquer le même tarif au PITTM Dunkerque qu'aux PITTM de Montoir et de Fos ? Etes-vous favorable au montant de 45 €/MWh/j/an proposé pour les capacités de sortie au PIR Veurne ?

RAS

**Question 9 :** Etes-vous favorable à la prise en compte du JTS à 50% au CRCP ?

Le JTS est un service qui permet d'améliorer la situation de congestion qui existe à la liaison Nord/Sud et mérite d'être valorisé.

**Question 10 :** Quelle est votre appréciation de la qualité de service de GRTgaz et TIGF depuis l'entrée en vigueur du tarif ATRT5 ? Quelle est votre appréciation des indicateurs relatifs à l'équilibrage ? Avez-vous des propositions complémentaires sur la qualité de service des GRT ?

RAS